

### Critères minimes pour une épreuve officielle selon le caractère et le groupe de race

Caractère	Holstein			Ayrshire et Jersey			Guernsey, Suisse Brune, Shorthorn Laitier et Canadienne		
	Filles	Troupeaux	Fiabilité	Filles	Troupeaux	Fiabilité	Filles	Troupeaux	Fiabilité
Production <sup>(1,2)</sup>	20	10	70%	20	10	65%	10	5	50%
Cellules somatiques	Si production est officielle			Si production est officielle			Si production est officielle		
Persistance de lactation									
Conformation <sup>(2)</sup>	20	10	60%	15	10	55%	10	5	40%
Durée de vie	Si conformation est officielle			Si conformation est officielle			Si conformation est officielle		
Vitesse de traite	10	10	55%	10	10	55%	10	5	40%
Tempérament de traite	10	10	55%	10	10	55%	10	5	40%
Fertilité des filles	20	10	45%	20	10	35%	15	5	25%
Aptitude au vêlage	10	10	70%	10	10	60%	10	5	40%
Aptitude des filles au vêlage <sup>(3)</sup>	10	10	55%	10	10	50%	10	5	35%
Cote de condition de chair	20	10	60%	15	10	55%	10	5	40%
Résistance à la mammite <sup>(4)</sup>	20	10	45%	20	10	35%	Non disponible		

Note 1: Le nombre minimum de filles en production est basé sur les filles qui dépassent 90 jours en lait dans toutes les races sauf pour la race Holstein qui est basée sur les filles qui dépassent 120 jours en lait.

Note 2: Les épreuves pour la production et la conformation sont publiées seulement lorsque les critères minimes sont respectés pour les deux, sauf pour les races Shorthorn laitier et Canadienne.

Note 3: Une épreuve officielle pour l'Aptitude des filles au vêlage exige aussi une épreuve officielle pour l'Aptitude au vêlage puisque l'Aptitude des filles au vêlage est la somme de l'effet maternel et de la moitié de l'effet directe.

Note 4: Les critères minimaux d'admissibilité à une épreuve officielle pour la Résistance à la mammite sont appliqués à l'évaluation pour la Mammite clinique en première lactation.